



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### IMPORTANCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LE RENDEMENT

Nous vous remercions d’avoir pris le temps de remplir ce rapport. Le soutien fourni par le Programme des chaires de recherche du Canada est un investissement de fonds publics. Les responsabilités du programme en matière de reddition de comptes sur l’utilisation des bourses comprennent la présentation de rapports au gouvernement du Canada et à ses parties prenantes, y compris les Canadiennes et Canadiens, sur les bénéficiaires du soutien et sur la façon dont les fonds sont utilisés pour atteindre les objectifs du programme. Afin de contribuer à la reddition de comptes, les titulaires de bourse doivent rendre compte annuellement de leurs progrès et faire connaître publiquement la bourse reçue afin de promouvoir la valeur et l’impact du programme dans l’écosystème de recherche canadien et international.

Les renseignements fournis dans ce formulaire seront regroupés pour générer des données sur le rendement du programme. Il incombe aux titulaires de maintenir leur admissibilité et de dépenser les fonds conformément aux lignes directrices du programme. Pour que le programme puisse recueillir des données pour ses activités d’évaluation et de gestion du rendement, les établissements doivent soumettre des rapports sur la mise en place et la gestion des chaires de recherche du Canada dans leurs établissements, tel qu’il est stipulé par le programme.

Si vous avez des questions sur les renseignements requis, communiquez avec le programme à [information@chairs-chaire.gc.ca](mailto:information@chairs-chaire.gc.ca). Si vous avez besoin de soutien technique, communiquez avec notre bureau de soutien au 613-995-4273 ou à [soutienweb@chairs-chaire.gc.ca](mailto:soutienweb@chairs-chaire.gc.ca).

[Saut de section]



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui relève du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), s'occupe de l'administration quotidienne des programmes interorganismes suivants : Programme des chaires de recherche du Canada; Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada; Programme des chaires de recherche Canada 150; Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada; Fonds de soutien à la recherche; Fonds Nouvelles frontières en recherche; et Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada. Le SPIIE s'engage résolument à protéger tout renseignement personnel recueilli et utilisé dans le déroulement et la gestion de ses activités.

Selon le programme de financement du projet, les renseignements personnels sont recueillis conformément à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#), à l'alinéa 4(2)a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#) et aux articles 4, 5 et 26 de la [Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada](#).

Vos renseignements seront recueillis, utilisés, divulgués et conservés conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Ils serviront au fonctionnement des programmes (notamment au recrutement, dans les processus d'évaluation du mérite, le cas échéant); à la planification; à la mesure et à la surveillance du rendement; à l'évaluation; et aux audits. Ils peuvent également servir, sous forme agrégée, aux rapports destinés au gouvernement ou au public. Les statistiques tirées des déclarations volontaires seront toujours présentées sous forme agrégée afin de protéger l'identité de tous et toutes.

Le SPIIE transmet aussi des données agrégées relatives aux déclarations volontaires aux établissements d'accueil pour que ceux-ci puissent mesurer le résultat des efforts déployés pour atteindre leurs cibles en matière d'équité dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada. Bien que le SPIIE ne divulgue jamais de renseignements individuels issus des déclarations volontaires, si les données agrégées transmises portent sur moins de cinq personnes, il est possible que certains établissements puissent reconnaître les renseignements personnels de quelqu'un.

Le SPIIE ne transmet des renseignements qu'à une seule personne-ressource par établissement, autorisée par ce dernier à les recevoir selon des exigences de confidentialité très strictes.



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Aucune donnée sur l'orientation sexuelle, les sous-catégories de personnes racisées ou les personnes en situation de handicap ne sera transmise aux établissements.

Le refus de soumettre le rapport peut entraîner la suspension du financement jusqu'à ce que le rapport complet soit reçu par le SPIIE.

Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier CRSH PCI 016, détaillé dans [l'Info Source du CRSH](#).

Pour toute question ou problème lié au rapport d'étape annuel, adressez-vous au SPIIE à [information@chairs-chaire.gc.ca](mailto:information@chairs-chaire.gc.ca).

Pour plus d'information sur vos droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ou sur nos pratiques relatives à la protection de la vie privée, ou encore pour **accéder** à vos renseignements personnels ou pour les **corriger**, adressez-vous au [coordonnateur de l'AI RP du CRSH \(et du SPIIE\)](#).

Si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés avec soin ou si vous vous inquiétez des pratiques relatives à la protection de la vie privée du CRSH, vous êtes en droit de déposer une **plainte** au [Commissariat à la protection de la vie privée](#).

**Hébergement tiers** : Le questionnaire confidentiel de refus ou de démission se trouve sur la plateforme d'un fournisseur tiers, Voxco. Puisque les serveurs de Voxco sont au Canada, les renseignements sont hébergés au Canada.

### Remarques

- En soumettant vos renseignements, vous confirmez que vous avez lu et compris l'avis de confidentialité ci-dessus, et vous fournissez vos renseignements personnels conformément à cet avis.
- Les renseignements personnels d'une tierce partie ne devraient pas être divulgués dans ce rapport sans son consentement.

[Saut de section]



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### COORDONNÉES

<b>Nom de famille :</b>	[réponse libre]
<b>Prénom :</b>	[réponse libre]
<b>Initiales :</b>	[réponse libre]
<b>Téléphone principal :</b>	[réponse libre]
<b>Courriel principal :</b>	[courriel]
<b>Titre de la bourse de la Chaire de recherche du Canada :</b>	[réponse libre]
<b>Niveau 1 ou Niveau 2</b> (sélectionnez la réponse qui s'applique)	<input type="checkbox"/> Niveau 1 (bouton d'option) <input type="checkbox"/> Niveau 2 (bouton d'option)
<b>Organisme subventionnaire de la recherche :</b>	[réponse du menu déroulant] <input type="checkbox"/> IRSC (option du menu déroulant) <input type="checkbox"/> CRSNG (option du menu déroulant) <input type="checkbox"/> CRSH (option du menu déroulant)
<b>Université :</b>	[réponse libre]
<b>Département :</b>	[réponse libre]



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### PÉRIODE DU RAPPORT

**Le programme envoie un courriel pour préciser la période du rapport.**

**Date de début de la bourse :**

**Numéro de la bourse<sup>1</sup>** (par exemple, CRC-XXXX-XXXXX) :

1 Le numéro de la bourse se trouve dans votre profil CRC sur la plateforme Convergence (par exemple, CRC-XXXX-XXXXX).

[\[Saut de section\]](#)

### SUIVI DU PROGRAMME

#### 1. RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le PCRC est au cœur d'une stratégie nationale visant à faire du Canada l'un des meilleurs pays en matière de recherche et de développement. Il attribue 2 285 chaires de recherche et investit environ 311 millions de dollars par année pour attirer et retenir un groupe diversifié de chercheurs de premier ordre, afin de consolider l'excellence de la recherche et de la formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. Le programme définit les chercheurs de calibre mondial comme étant une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu, ou ont le potentiel d'avoir, un impact majeur dans leur domaine.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ils aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Ils contribuent par ailleurs à la formation de la prochaine génération de personnel hautement qualifié (PHQ) en supervisant des



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

étudiantes et étudiants, en enseignant et en coordonnant les travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

1. a) Dans un langage simple (non spécialisé), faites le point sur votre programme de recherche. Décrivez vos résultats de recherche les plus marquants au cours de la période de référence et expliquez de façon concise leur importance dans le domaine.

(Maximum 2 000 caractères)

1. b) Dans quelle mesure votre programme de recherche a-t-il atteint les résultats attendus pendant la période de référence ? Pour cette question, considérez les résultats, les innovations ou les connaissances que vous vous attendiez à obtenir à ce stade par rapport à ce qui a été obtenu. Veuillez tenir compte des définitions suivantes lors de la rédaction du rapport.

**Pas du tout** : aucun changement par rapport à l'année précédente ou il s'agit d'un nouveau projet et il est trop tôt pour faire un rapport.

**Dans une faible mesure** : quelques progrès; le programme de recherche n'a pas progressé comme prévu vers l'atteinte des objectifs dans les délais prévus.

**Dans une bonne mesure** : le programme de recherche a progressé comme prévu vers l'atteinte des objectifs dans les délais prévus.

**Dans une large mesure** : le programme de recherche a dépassé les résultats attendus pour atteindre les objectifs dans les délais prévus.

**Sans objet** : ne peut pas rendre compte des progrès (pour les titulaires de chaire qui n'ont pas rendu compte précédemment ou qui étaient en congé pendant la période).

- Pas du tout [si cette réponse est sélectionnée, passez au point 2]
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Sans objet [si cette réponse est sélectionnée, passez au point 2]



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

1. c) Les résultats de votre programme de recherche conduisent-ils à un ou plusieurs des progrès, améliorations ou résultats suivants? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Résultats artistiques
- Connaissances critiques
- Contribution à la vérité et à la réconciliation
- Résultats culturels
- Résultats économiques, y compris une meilleure commercialisation
- Équité, diversité et inclusion
- Résultats environnementaux
- Résultats en matière de santé
- Résultats industriels
- Résultats juridiques
- Collaborations/Partenariats nouveaux ou renforcés
- Brevets
- Politiques
- Pratique professionnelle
- Discours public
- Qualité de vie/Bien-être
- Résultats scientifiques
- Résultats sociaux
- Techniques, méthodologie ou équipement
- Résultats technologiques
- Formation et développement des compétences
- Autre (expliquez dans la case ci-dessous)

(Maximum 2 000 caractères)

## 2. FORMATION DU PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ (PHQ)

L'un des principaux objectifs du programme est la formation de la prochaine génération de PHQ diversifiée, composée d'étudiantes et étudiants de premier cycle, de maîtrise, de doctorat ou postdoctoraux, de techniciennes et techniciens, d'assistantes et assistants de recherche et d'autres



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

PHQ, par la supervision des étudiantes et étudiants, l’enseignement et la coordination des travaux d’autres chercheuses et chercheurs.

2. a) Indiquez le nombre de PHQ sous votre supervision officielle qui faisait partie de votre équipe de recherche pendant la période de référence et indiquez le nombre de PHQ dans votre programme de recherche selon leur niveau et l’organisme de recherche correspondant à leur principal domaine de recherche. Tous les champs sont obligatoire. Indiquez « 0 » le cas échéant.

	Premier cycle	Collège	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat	Technicien et assistant de recherche	Autre PHQ
CRSH							
CRSNG							
IRSC							
TOTAL							

2. b) Décrivez « Autre PHQ » dans la case ci-dessous, le cas échéant :

(Maximum 1000 caractères)

2. c) Indiquez le nombre total de PHQ par type auquel vous avez fourni un mentorat informel au cours de la période de référence, le cas échéant (c’est-à-dire le PHQ que vous ne supervisez pas ou ne cosupervisez pas officiellement, mais à qui vous avez fourni des conseils et un soutien liés à la recherche et au milieu universitaire).

Type de PHQ	Nombre de PHQ <b>non formellement</b> supervisé
Premier cycle	Forme libre
Collège	Forme libre
Maîtrise	Forme libre
Doctorat	Forme libre
Postdoctoral	Forme libre
Technicienne	Forme libre



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Assistant de recherche	Forme libre
Autre (précisez)	Forme libre

2. d) Les nouveaux titulaires de chaire de niveau 2 (ceux qui en sont à leur premier mandat) reçoivent une [allocation de recherche annuelle de 20 000 dollars du programme](#) pour les soutenir en tant que chercheuses et chercheurs en début de carrière.

S'il s'agit de votre première chaire de niveau 2 (premier mandat), avez-vous reçu l'allocation de recherche de 20 000 dollars de votre établissement?

- Oui [si cette réponse est sélectionnée, passez à 2. f]
- Non
- Ne sait pas
- Sans objet

2. e) Si vous avez choisi « Non » ou « Ne sait pas/Sans objet », expliquez [passez à 2. h].

(Maximum 1000 caractères)

2. f) Dans le cas des nouveaux titulaires de chaire de niveau 2 uniquement : l'allocation de recherche de 20 000 dollars de niveau 2 a-t-elle eu un impact positif sur votre programme de recherche ?

- Oui
- Un peu
- Non
- Ne sait pas

2. g) Veuillez préciser.

(Maximum 1000 caractères)

2. h) S'il s'agit de votre première chaire de niveau 2, indiquez le nombre de PHQ qui a bénéficié de la bourse annuelle de 20 000 dollars de niveau 2 pendant la période de référence.



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

	PHQ soutenu par l'allocation de niveau 2
Premier cycle	[chiffres]
Collège	[chiffres]
Maîtrise	[chiffres]
Doctorat	[chiffres]
Postdoctorat	[chiffres]
Technicien et assistant de recherche	[chiffres]
Autre PHQ	[chiffres]

Sans objet

2. i) (Pour tous les titulaires de chaire) Dans quelle mesure votre poste de chaire a-t-il amélioré la qualité de la formation formelle que vous pourriez autrement offrir à votre PHQ?

**Pas du tout** : aucun changement par rapport à l'année précédente.

**Dans une faible mesure** : une certaine amélioration de la qualité de la formation fournie; la formation n'a pas progressé comme prévu vers l'atteinte des objectifs dans les délais prévus.

**Dans une bonne mesure** : la qualité de la formation a répondu aux attentes en vue d'atteindre les objectifs dans les délais prévus.

**Dans une large mesure** : la qualité de la formation a dépassé les attentes en ce qui concerne l'atteinte des objectifs dans les délais prévus.

**Ne sait pas** : Difficile d'évaluer les progrès.

**Sans objet** : Aucun PHQ n'a été formé pendant la période de référence.

- Pas du tout
- Dans une faible mesure
- Dans une bonne mesure
- Dans une large mesure
- Ne sait pas



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Sans objet

2. j) Expliquez votre évaluation dans la boîte ci-dessous.

(Maximum 2000 caractères)

2. k) Veuillez indiquer les types d'activité dans lesquelles le PHQ que vous avez **officiellement** supervisé à tous les niveaux était engagé en tant que membre de votre équipe de recherche. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Activités permettant d'acquérir une expérience internationale
- Cocréation avec les communautés autochtones
- Collecte de données
- Saisie de données
- Analyse des données et revue de la littérature
- Développement de partenariats
- Stages ou autres activités dans l'industrie
- Stages dans des organismes philanthropiques ou sans but lucratif au Canada
- Stages dans des organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'extérieur du Canada
- Stages dans des secteurs gouvernementaux
- Activités de mobilisation des connaissances
- Mentorat
- Réseautage et collaborations
- Activités de sensibilisation
- Participation à des publications
- Présentation d'une affiche ou d'un exposé à une conférence de recherche nationale ou internationale
- Communications professionnelles
- Conception/Planification de projets de recherche
- Enseignement (y compris la pédagogie et (ou) la formation pédagogique)
- Formation sur la [conduite responsable de la recherche](#) (par exemple, l'éthique de la recherche, les protocoles de sécurité et autres)
- Formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'écosystème de la recherche (par exemple, préjugés inconscients, antiracisme, harcèlement, microagression, vérité et



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

réconciliation, histoire des communautés autochtones au Canada, compétences culturelles et autres)

- Rédaction/Édition
- Autre (précisez dans la case ci-dessous)

(Maximum 1000 caractères)

- Sans objet

[Saut de section]

### 3. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Au cours de leurs programmes de recherche, les titulaires de chaire de recherche du Canada produisent une grande variété de recherches qui profitent aux utilisateurs des connaissances. Ces contributions aident le Canada à être à la fine pointe des percées qui devraient générer des avantages sociaux et économiques pour les Canadiennes et Canadiens.

Un utilisateur de la recherche est une personne ou un organisme qui bénéficie ou reçoit les connaissances et (ou) les innovations issues de la recherche générée par les titulaires de chaire. Elles ou ils ne jouent pas un rôle actif dans les activités de recherche de l'équipe du programme.

3. a) Avez-vous une stratégie de mobilisation des connaissances pour votre programme de recherche afin de vous assurer que les utilisateurs des connaissances bénéficient des résultats de votre recherche?

- Oui
- Non
- Sans objet

3. b) Si vous avez choisi « Oui », décrivez la stratégie utilisée pour vous assurer que les utilisateurs des connaissances reçoivent et bénéficient de vos recherches.

(Maximum 1000 caractères)



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

3. c) Si vous avez choisi « Non » ou « Sans objet », expliquez pourquoi dans la boîte ci-dessous.

(Maximum 1000 caractères)

3. d) Veuillez indiquer comment vous avez diffusé ou communiqué les résultats de votre recherche pendant la période de référence. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Réalisations dans l'industrie
- Articles dans des revues professionnelles ou commerciales
- Représentations artistiques
- Livres rédigés ou édités
- Chapitres de livres et volumes édités
- Critiques de livres
- Actes de conférences/symposiums/publications, résumés et présentations
- Droits d'auteur
- Œuvres créatives ou artistiques
- Expositions
- Publications gouvernementales
- Revendication de propriété intellectuelle
- Entrevues
- Produits médiatiques (journaux, magazines, radio, balados et autres)
- Mémoires
- Monographies
- Articles d'opinion
- Publication et archivage en libre accès
- Autres formes d'expression écrite savante
- Articles présentés à des réunions scientifiques
- Participation au discours et débat publics
- Brevets et licences
- Articles de journaux évalués par les pairs
- Politiques
- Produits et services
- Rapports et mémoires
- Médias sociaux (Twitter, TikTok, Instagram et autres)



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Transfert de technologie
- Marques commerciales
- Plans d'utilité
- Sans objet

Autre (précisez dans la boîte ci-dessous)

(Maximum 1000 caractères)

3. e) En tant que programme financé par des fonds publics, l'un des objectifs du PCRC est de promouvoir la disponibilité des publications et des données de recherche auprès du plus grand nombre possible de personnes, et ce, le plus tôt possible. Avez-vous respecté les exigences suivantes énoncées dans la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications?

Responsabilité	Oui	Non	Sans objet
S'assurer que tous les documents de recherche générés par votre recherche financée par le programme sont librement accessibles sur le site Web de l'éditeur ou dans un dépôt en ligne dans les 12 mois suivant la publication.			
Déposer les données (selon le cas, voir la politique) dans la base de données publique appropriée dès la publication des résultats de recherche.			
Conserver les ensembles de données originaux pendant au moins cinq ans après la fin de la bourse (ou plus longtemps si d'autres politiques s'appliquent).			
Reconnaître le soutien du programme en citant le numéro de référence du financement dans les publications de revues.			

3. f) Si vous avez choisi « Non », veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas été en mesure de vous conformer.

(Maximum 2000 caractères)



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

3. g) Au cours de la période de référence, avez-vous été appelé, vous ou l'un des membres de votre équipe, à fournir des conseils ou des avis d'experts?

- Oui
- Non [si cette réponse est sélectionnée, passez à 3. j]
- Sans objet [si cette réponse est sélectionnée, passez à 3. j]

3. h) Veuillez indiquer si vous ou des membres de votre équipe de recherche ont fourni des conseils ou des opinions d'experts à un ou plusieurs des groupes suivants. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Groupes d'intérêt communautaires
- Représentants élus du gouvernement au Canada
- Représentants élus du gouvernement à l'étranger
- Organismes internationaux
- Médias (télévision, radio, balados et autres)
- Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif au Canada
- Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'extérieur du Canada
- Autres représentants du gouvernement au Canada
- Autres responsables gouvernementaux à l'étranger
- Autres organismes
- Médias imprimés (journaux, articles de magazine et autres)
- Secteur privé
- Médias sociaux (Twitter, TikTok, Instagram et autres)
- Sans objet

3. i) Indiquez le nombre de fois où vous ou des membres de votre équipe de recherche ont été sollicités pendant la période de référence pour fournir des conseils ou des opinions d'experts aux groupes ci-dessous. Décrivez brièvement la nature des demandes. [Seuls les groupes choisis à la Q 3.h apparaîtront dans le tableau].

	Nombre de fois	Description brève (Maximum 500 caractères)
Groupes d'intérêt communautaires	Forme libre	Forme libre
Représentants élus du gouvernement au Canada	Forme libre	Forme libre



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Représentants élus du gouvernement à l'étranger	Forme libre	Forme libre
Organismes internationaux	Forme libre	Forme libre
Médias (télévision, radio, balados et autres)	Forme libre	Forme libre
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif au Canada	Forme libre	Forme libre
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'étranger	Forme libre	Forme libre
Autres représentants du gouvernement au Canada	Forme libre	Forme libre
Autres responsables gouvernementaux à l'étranger	Forme libre	Forme libre
Autres organismes	Forme libre	Forme libre
Médias imprimés (journaux, articles de magazine et autres)	Forme libre	Forme libre
Secteur privé	Forme libre	Forme libre
Médias sociaux (Twitter, TikTok, Instagram et autres)	Forme libre	Forme libre
Sans objet	Forme libre	Forme libre

3. j) Quels utilisateurs de la recherche bénéficieront des résultats de votre programme de recherche? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Établissements scolaires
- Artistes-chercheurs
- Groupes d'intérêt communautaires
- Gouvernement fédéral
- Grand public (Canadiens)
- Communautés autochtones
- Gouvernement municipal
- Organismes de langue officielle minoritaire
- Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif au Canada
- Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'étranger



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

- Étudiants de niveau postsecondaire
- Associations de praticiens/professionnels/industriels
- Secteur privé
- Gouvernement provincial
- Chercheurs
- Sociétés savantes
- Autre (précisez dans la case ci-dessous)
- Sans objet

(200 caractères maximum)

[Saut de section]

### 4. COLLABORATIONS

Dans le cadre de leurs recherches, les titulaires de chaire collaborent souvent avec d'autres chercheurs, partenaires et (ou) utilisateurs des connaissances.

[Question rapide de la première section] Avez-vous collaboré avec d'autres chercheurs, partenaires et (ou) utilisateurs des connaissances pendant la période de référence\*?

- Oui [si la réponse est affirmative, passez à la question 4 a]
- Non [si la réponse est affirmative, passez à la deuxième question rapide de la section]
- Sans objet (la recherche n'est pas collaborative par nature) [si sélectionné, passez à la question 4.b]

[Question rapide de la deuxième section] Veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas collaboré avec d'autres chercheurs, partenaires et (ou) utilisateurs des connaissances pendant la période de référence.

(Maximum 1000 caractères)

[Saut de section]



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

4. a) Sélectionnez les types de personnes ou d'organismes avec lesquels vous avez collaboré pendant la période de référence.

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas	Sans objet
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)	(99)
Établissements scolaires à l'étranger						
Groupes d'intérêt communautaires						
Gouvernement (municipal, provincial, fédéral)						
Personnes de votre propre établissement						
Personnes d'autres établissements scolaires au Canada						
Communautés autochtones						
Autres organismes de recherche canadiens						
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif au Canada						
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'étranger						
Secteur privé au Canada						
Secteur privé à l'étranger						
Secteur public au Canada						
Secteur public à l'étranger						
Autre (veuillez préciser)						
Hôpitaux de recherche						



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

(Maximum 1000 caractères)

4. b) Veuillez indiquer dans quelle mesure votre recherche a nécessité une collaboration avec les types de personnes ou d'organismes que vous avez indiqués à la question précédente. [\[Le tableau sera prérempli avec les catégories choisies à la question 4a\].](#)

	Pas du tout	Dans une faible mesure	Dans une bonne mesure	Dans une large mesure	Ne sait pas	Sans objet
	(1)	(2)	(3)	(4)	(99)	(99)
Établissements scolaires à l'étranger						
Groupes d'intérêt communautaires						
Gouvernement (municipal, provincial, fédéral)						
Personnes de votre propre établissement						
Personnes d'autres établissements scolaires au Canada						
Communautés autochtones						
Autres organismes de recherche canadiens						
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif au Canada						
Organismes philanthropiques ou sans but non lucratif à l'étranger						
Secteur privé au Canada						
Secteur privé à l'étranger						
Secteur public au Canada						
Secteur public à l'étranger						
Hôpitaux de recherche						



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Autre (veuillez préciser – Maximum 1000 caractères)						
---	--	--	--	--	--	--

4. c) **Facultatif** : Fournissez toute information supplémentaire que vous souhaitez partager sur vos collaborations.

(Maximum 1000 caractères)
---------------------------

[Saut de section]

### 5. FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

[Question rapide de section] [Avez-vous reçu des fonds d’autres sources que ceux fournis par la bourse de la chaire?]

- Oui
- Non [si oui, passez à la question 6]

[Saut de section]

5. a) Veuillez indiquer les sources de financement reçues pendant la période de référence, autres que le financement de la recherche provenant de bourse de la chaire (sélectionnez toutes les réponses qui s’appliquent).

- Fondation canadienne pour l’innovation (financement de la FCI non associé à la chaire)
- Secteur privé canadien
- Secteur sans but lucratif canadien
- Organismes fédéraux de financement de la recherche (IRSC, CRSNG et CRSH)
- Sources internationales
- Je n’ai pas reçu de financement d’une autre source/Je n’ai pas reçu de financement supplémentaire
- Autres sources du gouvernement fédéral (à l’exception de la FCI, des IRSC, du CRSNG et du CRSH)
- Sources gouvernementales provinciales
- Autre (décrivez dans la case ci-dessous - Maximum 1000 caractères)



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Sans objet

5. b). Pour chacune des catégories sélectionnées à la question précédente, indiquez le financement total\* reçu à titre de titulaire de chaire pour la période de référence (à l'exclusion des fonds de la FCI associés à la chaire, mais en incluant toutes les autres bourses).

\*Indiquez uniquement la valeur annuelle de tout financement reçu pendant la période de référence (par exemple, si vous détenez une bourse de 75 000 dollars sur trois ans, indiquez le total reçu pour la période de référence seulement). Pour les fonds internationaux, indiquez le montant en dollars canadiens (CAD).

Les [contributions en nature](#) comprennent les ressources non monétaires admissibles que les partenaires, les organismes parrains et (ou) l'établissement du titulaire de la bourse versent au projet. Elles doivent être déclarées en fonction de leur juste valeur marchande.

Valeur totale du financement de la recherche  
(CAD)

(Ne pas insérez d'espaces ou de virgules)

Financement versé à votre établissement	Argent	En nature
Financement de la Fondation canadienne pour l'innovation associés à la chaire		
Secteur privé canadien		
Secteur sans but lucratif canadien		
Organismes fédéraux de financement de la recherche (IRSC, CRSNG et CRSH)		
International sources		
Autres sources du gouvernement fédéral (à l'exception de la FCI, des IRSC, du CRSNG et du CRSH)		
Sources gouvernementales provinciales		
Autre (décrivez ci-dessous)		



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

### 6. PRIX ET DISTINCTIONS

6. a) Est-ce que vous ou un membre de votre équipe de recherche avez reçu une récompense ou une distinction (par exemple, citation, distinction, honneur, prix/récompense) liée au programme de recherche pendant la période de référence?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Sans objet

6. b) Si vous avez répondu oui, indiquez jusqu'à cinq prix ou distinctions.

Nom du prix ou de la distinction	Nom de la personne (titulaire de la chaire ou PHQ)	Pays qui a décerné le prix ou la distinction
Forme libre	Forme libre	Forme libre
Forme libre	Forme libre	Forme libre
Forme libre	Forme libre	Forme libre
Forme libre	Forme libre	Forme libre
Forme libre	Forme libre	Forme libre

### 7. TEMPS PROTÉGÉ POUR LA RECHERCHE

7. a) Au cours d'une semaine de travail moyenne, précisez quelle part de votre temps vous consacrez aux activités suivantes :

Activité	% du temps
Tâches administratives	
Mentorat informel	
Recherche	
Supervision formelle/Formation du PHQ	



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Attentes en matière de service (par exemple, évaluation par les pairs)	
Enseignement	
Autre (précisez)	

7. b) Si votre établissement offre du temps protégé pour la recherche (par exemple, exemption de cours, exemption administrative), indiquez comment vous l’avez obtenu (cochez la case appropriée) :

- Je l’ai négocié avec mon établissement, ma faculté ou mon département.
- Il existe une politique à l’échelle de l’établissement qui s’applique à tous les titulaires de chaire.
- Ma faculté ou mon département a indiqué quel temps protégé serait accordé (sans négociation)
- Je ne sais pas
- Sans objet

7. c) Indiquez le temps protégé pour la recherche qui a été officiellement accordé :

- 0-25 %
- 25-50 %
- 50-75 %
- 75-100 %

### 8. DÉFIS MAJEURS

Un défi majeur est un obstacle à la recherche qui peut avoir un impact modéré ou important sur les résultats de la recherche si aucune mesure n’est prise pour atténuer ce défi.

8. a) Votre projet de recherche a-t-il été touché par une ou plusieurs difficultés majeures pendant la période de référence?

- Oui
- Non [si cette réponse est sélectionnée, passez à la section 9]
- Ne sait pas [si cette réponse est sélectionnée, passez à la section 9]

8. b) Si vous avez répondu « Oui », veuillez décrire le ou les problèmes rencontrés.



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

(Maximum 1000 caractères)

8. c) Comment avez-vous, ou votre équipe de recherche, rectifié le tir pour atténuer l’impact des difficultés rencontrées ?

(Maximum 2000 caractères)

### 9. ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

La recherche démontre que la création d’un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif conduit à une excellence, une innovation et un impact accru. Une diversité d’expériences, de perspectives et de voix est fondamentale pour atteindre l’excellence dans la recherche.

9. a) Faites état de l’intégration actuelle des perspectives d’équité, de diversité et à d’inclusion (EDI) dans votre [conception de la recherche](#) (c’est-à-dire dans les méthodes, l’analyse et l’interprétation, et (ou) la diffusion des résultats de la recherche afin d’examiner systématiquement comment les différences dans les facteurs d’identité - tels que le sexe, la race, l’ethnicité, la religion, l’âge et les handicaps mentaux ou physiques - ont des répercussions sur les résultats de la recherche et leurs impacts sur la promotion d’une recherche rigoureuse et pertinente pour la diversité de la population canadienne); et dans la [pratique de la recherche](#) (par exemple, dans la gestion de votre équipe : assurer la diversité dans la représentation de votre équipe et un environnement sûr et inclusif pour tous les membres).

	Oui (1)	Non (2)	Ne sait pas (99)
9.a.1 L’EDI est-il un élément à prendre en compte dans la conception de votre recherche (c’est-à-dire, votre recherche inclut-elle l’intégration de l’ <a href="#">analyse comparative entre les sexes Plus</a> (ACS+)?)			
9.a.2 L’EDI est-il un facteur à prendre en considération dans la façon dont vous pratiquez la recherche (c’est-à-dire, les considérations relatives à l’EDI influent-elles sur la façon dont les membres de votre équipe sont recrutés et			



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

gérés, et sur la façon dont les ressources ou les possibilités sont distribuées au sein de l'équipe)?			
9.a.3 Considérez-vous que vous avez une bonne compréhension des obstacles systémiques auxquels font face les personnes appartenant à des groupes sous-représentés (femmes, personnes racialisées, personnes handicapées, peuples autochtones et personnes de la communauté LGBTQ2+) dans la recherche ou le milieu universitaire?			
9.a.4 Au cours de la prochaine année, le programme ajoutera des attentes officielles pour les titulaires de chaire en ce qui concerne l'EDI dans leurs équipes de recherche. Considérez-vous que vous avez les connaissances et les ressources nécessaires pour intégrer les meilleures pratiques de l'EDI dans votre pratique de recherche?			

9. b) De quelles connaissances ou ressources supplémentaires auriez-vous besoin pour vous aider à intégrer les pratiques exemplaires de l'EDI dans votre conception et votre pratique de la recherche ?

(Maximum 1000 caractères)

9. c) La recherche a montré que les obstacles systémiques dans l'écosystème de la recherche sont persistants et ont des effets négatifs sur la progression de la carrière des personnes appartenant à des groupes sous-représentés comme les femmes, les personnes racialisées, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les personnes appartenant aux communautés LGBTQ2+. Un [obstacle systémique](#) se produit lorsque des pratiques ou des politiques discriminent les individus et empêchent leur accès ou leur participation équitable.

Estimez-vous que votre établissement prenne des mesures adéquates pour éliminer les obstacles systémiques auxquels font face les membres des groupes sous-représentés dans l'administration de l'attribution des chaires de recherche du Canada?

- Oui
- Non
- Ne sait pas



## RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

9. d) Expliquez votre réponse.

(Maximum 2000 caractères)

9. e) Avez-vous rencontré ou observé des obstacles systémiques au sein du programme pendant la période de référence?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

9. f) Expliquez votre réponse.

(Maximum 2000 caractères)

### 10. COMMENTAIRES ET (OU) SUGGESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

10. a) Décrivez tout aspect de votre expérience en tant que titulaire d'une chaire de recherche du Canada pendant la période de référence qui n'a pas été pris en compte dans vos réponses précédentes et que vous souhaitez partager avec les responsables du programme.

(Maximum 2000 caractères)